

43 Avenue d'Italie
80090 AMIENS
www.sommenerique.fr
Tél. 03 22 22 27 27
courrier@sommenerique.fr

20211130_DL_4

OBJET : Décision
modificative n°2 de
l'exercice 2021

Date de convocation :
25 octobre 2021

Date de séance :
30 novembre 2021

Date d'affichage :
15 décembre 2021

Membres en exercice : 46

Membres présents : 22

Membres votants : 32

*Séance en présentiel et
visioconférence*

*Règles de fonctionnement
selon la loi n°2021-1465 du 10
novembre 2021 portant
diverses dispositions de
vigilance sanitaire*

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à la majorité absolue

**Jours et heures d'ouverture du
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE D

Envoyé en préfecture le 09/12/2021
Reçu en préfecture le 09/12/2021
Affiché le
ID : 080-258004365-20211130-211130_CS_DEL4-DE

L'an deux mille vingt et un, le 30 novembre 2021, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. VARLET Philippe, Président du syndicat mixte Somme Numérique.

Etaient présents :

M. BEAUMONT Joël, M. BODIOLU Thierry, M. BLOCKLET Patrick, Mme. DE WAZIERS Isabelle, M. DE MONCLIN Arnaud, M. DEFRANCE Hervé, M. DELFOSSE Jean-Philippe, M. FOURNIER Jean-Michel, M. FRION Fabrice, M. GORRIEZ Jean, M. JACOB Claude, M. LEFEBVRE Julien, Mme LHOMME Brigitte, M. MASSET Jacques, M. PARSIS Laurent, M. PAYEN Jean-Dominique, M. PENAUD Guy, Mme. POUPART Patricia, M. SAINTYVRES Bruno, M. THUEUX Jacky, M. VARLET Philippe, M. WALIGORA Jean-Luc

Secrétaire de séance : M. PARSIS Laurent

Pouvoirs :

Madame MAILLE-BARBARE Françoise donne pouvoir à Monsieur VARLET Philippe
Madame ROY Mathilde donne pouvoir à Monsieur PARSIS Laurent
Monsieur LECOMTE Frédéric donne pouvoir à Monsieur PAYEN Jean-Dominique
Monsieur GEST Alain donne pouvoir à Monsieur PENAUD Guy
Monsieur DECLE Paul-Éric donne pouvoir à Monsieur DELFOSSE Jean-Philippe
Monsieur JACQUES Laurent donne pouvoir à Monsieur SAINTYVRES Bruno
Monsieur MAROTTE Philippe donne pouvoir à Monsieur BEAUMONT Joël
Monsieur DESCHAMPS-DERCHEUX Thierry donne pouvoir à Monsieur DEFRANCE Hervé
Monsieur DEBEUGNY François donne pouvoir à Monsieur FOURNIER Jean-Michel
Monsieur HECQUET James donne pouvoir à Monsieur THUEUX Jacky

Après le vote du budget primitif et du budget supplémentaire, la présente décision modificative a pour objet de corriger certaines affectations de crédits budgétaires et de modifier quelques prévisions pour clore l'exercice 2021. Le détail est transmis en pièce jointe.

Il s'agit d'ajouter au budget primitif les crédits d'investissement nécessaire à l'acquisition de matériels informatiques pour les ENT – crédits équilibrés en dépenses et recettes puisque que couverts par les subventions et remboursement des collectivités et établissements concernés.

Au budget annexe, il s'agit d'ajustements de crédits entre charges générales et charges de personnel, sans augmenter les dépenses globales prévisionnelles.

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vu le budget primitif 2021 approuvé par délibération n°4 du Comité syndical du 18 janvier 2021
- Vu le budget supplémentaire approuvé par délibération n°4 du Comité syndical en date du 7 juin 2021
- Vu le projet de décision modificative n°2 de l'exercice 2021,

Envoyé en préfecture le 09/12/2021

Reçu en préfecture le 09/12/2021

Affiché le

ID : 080-258004365-20211130-211130_CS_DELA-DE

ARTICLE 2 - Les montants totaux des budgets (reports 2020 compris) se décomposent par section ainsi qu'il suit :

	Total crédits votés BP + BS	Décision modificative	Totaux crédits 2021
Budget principal - Fonctionnement	1 907 314,97	0	1 907 314,97
Budget Principal - Investissement	1 686 833,50	148 685,37	1 835 518,87
Budget annexe- Fonctionnement	15 368 416,82	0	15 368 416,82
Budget Annexe - Investissement	42 124 936,45	0	42 124 936,45

	Chapitres	Total crédits votés BP + BS	Décision modificative	Totaux crédits 2021
Budget annexe- Fonctionnement	011	3 439 400,00	-46 000,00	3 393 400,00
Budget annexe- Fonctionnement	012	563 000,00	46 000,00	609 000,00

Opérations d'ordre	Chapitres	Total crédits votées BP + BS	Décision modificative	Total crédits 2021
Budget annexe - Dépenses	040	1 862 180,00	-6 970,00	1 855 210,00
Budget annexe - Dépenses	041	0,00	6 970,00	6 970,00
Budget annexe - Recettes	040	4 404 470,00	-6 970,00	4 397 500,00
Budget annexe - Recettes	041	0,00	6 970,00	6 970,00

L'opération entre les chapitres 040 et 041 permet de régulariser l'imputation de certains articles d'opérations d'ordre sur un mauvais code contrôle par nature.

ARTICLE 3 - Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le Président de Somme Numérique
Certifie que ce document a été

Transmis le 09 DEC. 2021



à la Préfecture de la Somme
au titre du Contrôle de Légalité